

D.2020.12.16.1.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Décembre 2020

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.6 – Connexion Ligne B - Marché n° CLB 2020 14324 M à conclure avec le groupement IMMUDIAG / ATLAS CONTROLE / AMBIENTE / DIAGONALE / TEMPODIAG « Mission de repérage et de diagnostics préalables aux travaux de déconstruction » - Autorisation de signer le marché

L'an deux mille vingt, le seize décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe		X (pouvoir Mme Faure)	
PORTARRIEU Jean-François	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe		X (pouvoir Mme Sangay)	
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.

Le présent marché porte sur les missions de repérage et diagnostics préalablement aux travaux de déconstruction liés aux chantiers d'aménagement des stations, des ouvrages annexes et autres ouvrages spéciaux. Il comprend également le repérage d'amiante dans les revêtements routiers préalable aux interventions telles que sciage ou dépose ou déconstructions, ou interventions entraînant des poussières ainsi que le repérage d'amiante sur les réseaux enterrés susceptibles d'être déposés ou abandonnés pendant les travaux du projet CLB.

Cette mission est confiée à un contrôleur technique ou à un technicien de la construction.

Les prestations feront l'objet de bons de commande par bâtiment ou par secteur à expertiser.

La durée globale du marché d'études est estimée à 48 mois.

La procédure de passation retenue est un appel d'offres ouvert conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 29 juillet 2020 aux publications du JOUE et au BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 11 septembre 2020 à 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

Vingt-trois (23) dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

3 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 11 septembre 2020

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 10 décembre 2020, décidé de retenir les candidatures suivantes :

- Groupement IMMOGIAG / ATLAS CONTROLE / AMBIENTE / DIAGONALE / TEMPODIAG
- 2CS
- BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201221-20201216-1-6D-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 10 décembre 2020, attribué le marché à le groupement le groupement **IMMODIAG / ATLAS CONTROLE / AMBIENTE / DIAGONALE / TEMPODIAG** pour un montant maximum de **200.000 € H.T** ; le montant porté au détail estimatif s'élevant à **76.912 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2020 14324 M avec l'entreprise le groupement **IMMODIAG / ATLAS CONTROLE / AMBIENTE / DIAGONALE / TEMPODIAG**.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés
[MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

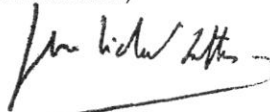
ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement **IMMODIAG / ATLAS CONTROLE / AMBIENTE / DIAGONALE / TEMPODIAG**, le marché CLB 2020 14324 M pour la réalisation des missions de repérage et de diagnostics préalables aux travaux de déconstruction, montant maximum de **200.000 € H.T** ; le montant porté au détail estimatif s'élevant à **76.912 € HT**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES